

Communiqué de presse
Paris le 14 octobre 2021

Lancement de la 3ème édition de la formation certifiante au métier du Family Office

L'**AFFO**, la référence des professionnels du métier de Family Office et l'**AUREP**, l'organisme de formation en France renommé dans le domaine de la gestion de patrimoine, **annoncent l'ouverture des inscriptions pour la troisième édition** de leur formation certifiante « Métiers du Family Office » démarrant en janvier 2022.

Cette formation, lancée en 2019, est la première formation certifiante pensée et dédiée aux professionnels qui exercent auprès des familles (mono ou multi Family Offices, banquiers privés, conseillers en gestion de patrimoine indépendants ou salariés, professionnels du droit et du chiffre : notaires, avocats, experts comptables...).

La professionnalisation du métier du Family Office est l'une des priorités pour l'AFFO. En effet, avec l'arrivée de nouvelles générations d'entrepreneurs, de nouvelles demandes, ainsi que la création de nouveaux Family Offices, la formation reste un enjeu important pour la profession.

Résultats des 2 premières sessions

Les 2 premières sessions ont remporté un vif succès et ont réuni plus de 50 professionnels dont plus des 2/3 viennent de province (ARA, Centre-Val de Loire, PACA ou de Nouvelle-Aquitaine...). Ces chiffres confortent l'objectif de l'AFFO de se faire connaître et d'accompagner les Family Offices répartis dans les différentes régions de France.

De nombreuses catégories de professionnels sont représentées : family officers, banquiers, experts-comptables, CGP, notaires... plus de 45% des inscrits sont des conseillers en gestion de patrimoine qui souhaitent développer leurs expertises et s'orienter plus vers le conseil pour accompagner leur clientèle entrepreneuriale.

A qui s'adresse cette formation et qui peut s'y inscrire ?

Elle s'adresse à ces professionnels qui souhaitent développer leurs expertises et connaissances du métier. Cette formation les sensibilisera aux enjeux et aux contours du métier de Family Office, et les aidera à acquérir les compétences nécessaires pour s'entourer et fédérer une équipe de prestataires spécialisée.

La formation est assurée par des professionnels membres de l'AFFO et par l'équipe pédagogique de l'AUREP. Elle s'articule autour de 3 axes principaux :

- La gouvernance d'entreprise et familiale
- L'organisation patrimoniale de la famille
- L'accompagnement de la famille ou comment gérer l'affectio familiae

Les candidats doivent justifier soit d'un diplôme de niveau bac +3/4, reconnu par l'Etat, dans les domaines juridique, économique, commercial ou de gestion, sans autre condition ; soit d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine de la gestion de patrimoine, de la finance ou de la gouvernance d'entreprise.

La durée de la formation est de 20 jours (140 heures) répartis sur plusieurs mois et a lieu à Paris pour un coût de 10.000 € (tarifs non soumis à la TVA).

Lien pour inscription : <https://www.aurep.com/fr/formations/2021/certificat-metiers-du-family-office-aff0-aurep>

Qu'est-ce qu'un family officer ? Quel est son métier ?

Le family officer, qu'il soit dédié à une famille unique ou à plusieurs familles, qu'il soit salarié ou prestataire dédié, occupe un rôle essentiel auprès des familles qu'il conseille. Sa mission globale est d'accompagner les familles dans la gestion, la préservation et la transmission de leur patrimoine, tout en fédérant l'harmonie et la cohésion familiale.

Véritable chef d'orchestre, ses missions vont être aussi différentes qu'essentielles. Aussi, il doit être capable d'appréhender la situation de la famille dans sa globalité et d'identifier les bons interlocuteurs ainsi que les compétences nécessaires, au bénéfice des intérêts patrimoniaux.

A propos de l'AUREP :

Fondée en 1995, l'AUREP est un établissement d'enseignement supérieur privé libre et autonome reconnu comme l'un des meilleurs organismes de formation professionnelle en France dans le domaine de la gestion de patrimoine.

A ce jour, l'AUREP a formé plus de 9 000 professionnels : conseillers en gestion de patrimoine, notaires, avocats, experts-comptables... en s'appuyant sur l'expertise et les compétences d'une équipe pédagogique composée de plus de soixante-dix d'intervenants hautement qualifiés et reconnus dans leur domaine.

A propos de l'AFFO :

Créée en 2001 et présidée par Jean-Marie Paluel-Marmont depuis 2012, l'AFFO est une association à but non lucratif ayant pour vocation de promouvoir le développement et la reconnaissance du métier de Family Office en France et en Europe.

Référence du métier de Family Office, l'association fédère les acteurs de ce métier et offre un lieu d'échanges, d'expertises et de connaissances. Ainsi, elle renforce les liens entre ses membres et crée une interactivité forte entre les différents professionnels du Family Office. L'objectif est d'accompagner les familles dans la préservation de leur capital financier, humain et social sur plusieurs générations.

L'AFFO s'impose comme la référence dans l'écosystème du Family Office autour de trois axes fondamentaux :

- L'éthique : posséder des valeurs professionnelles communes respectées de tous, regroupées dans une charte signée par chaque membre.
- L'humain : prendre en compte la dimension humaine et comprendre la psychologie des familles pour mieux les accompagner dans la prise de décision.
- Les compétences : véritable chef d'orchestre, le family officer doit avoir des compétences multiples et la capacité de s'entourer des meilleurs spécialistes.

Contacts presse :

L'AFFO
Agence FORCE MEDIA - Patricia Ouaki
+33 (0) 1 44 40 24 01 / +33 (0) 6 07 59 60 32
patricia.ouaki@forcemedia.fr

Contact Presse AUREP
Elodie Courage
+33(0) 4 73 17 15 09
elodie.courage@aurep.com

Contact Pédagogique AUREP
David Pouyet
+33(0) 4 73 17 15 06
david.pouyet@aurep.com